



Robert MENARD   
Maire

Béziers, le 12 décembre 2014  
CAB/AYB/MPF/424/12/2014

Madame, Monsieur,

J'ai été très touché et sensible à votre message de soutien dans le choix que j'ai entrepris de débaptiser la rue du 19 mars 1962 et la renommer rue du Commandant Denoix de Saint Marc. Sachez que j'ai reçu des milliers de messages comme le vôtre et je vous en remercie très sincèrement.

Cette date est celle d'un cessez le feu, elle ne marque pas la fin de la guerre. Durant les mois suivants, des soldats français, des civils européens et des harkis avec leurs familles, ont été massacrés.

Je sais que pour les appelés du contingent cette date est celle qui signifia le début de leur retour en métropole. Mais ils ne rentrèrent pas tous. 400 d'entre eux disparurent à jamais sur la terre d'Algérie, tués après ce soit disant cessez le feu. Je ne crois donc pas que pour leurs familles la date du 19 mars 1962 puisse avoir une signification positive.

Dans un pays d'honneur, on n'honore pas une imposture, on ne célèbre pas un abandon, on ne fête pas une trahison. Le 19 mars 1962 représente tout cela à la fois. Les soldats français n'ont pas donné leurs vies pour amener le drapeau français sur la terre d'Algérie, encore moins après une victoire militaire indiscutable.

Dans un pays d'honneur, on honore les héros. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi comme nouveau nom pour cette rue celui du Commandant Denoix de Saint Marc. Résistant et déporté, officier légendaire déjà en 1961, le Commandant Denoix de Saint Marc, réhabilité dès 1978, avait été fait Grand Croix de la Légion d'Honneur en 2011 par le président Sarkozy. En 2013, le centre des monuments nationaux avait demandé aux Français qui était digne d'entrer au Panthéon : le commandant de saint Marc était arrivé 5ème sur 2000 !

Pour conclure, je suis fier de mettre fin à ce qui représentait une insulte pour le martyr des pieds-noirs et des harkis et pour la mémoire de nos soldats, appelés ou engagés.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Robert MENARD